

ARRÊTE N° 222 2018

Portant abrogation de l'arrêté n°196/2008 du 10 septembre 2008 portant nomination de madame LALLEMAND Martine en qualité de préposée de la régie de recettes du Cinéma Royal de Saint-Joseph

Le Maire de la Commune de Saint-Joseph,

VU l'arrêté n°143/2008 du 7 juillet 2008 instituant une régie de recettes au Cinéma Royal auprès de la commune de Saint-Joseph,

VU l'arrêté n°196/2008 du 10 septembre 2008 portant nomination de madame LALLEMAND Martine en qualité de préposée de la régie de recettes du Cinéma Royal de Saint-Joseph,

VU l'avis favorable du Receveur Municipal le 8 juin 2018,

VU l'avis favorable du Régisseur des recettes le 7 juin 2018,

CONSIDÉRANT qu'il importe d'abroger l'arrêté n°196/2008 du 10 septembre 2008 portant nomination de madame LALLEMAND Martine en qualité de préposée de la régie de recettes du Cinéma Royal de Saint-Joseph.


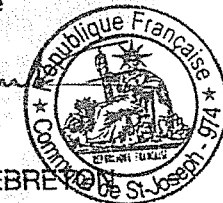
ARRÊTE

Article 1er.- L'arrêté n°196/2008 du 10 septembre 2008 portant nomination de madame LALLEMAND Martine en qualité de préposée de la régie de recettes du Cinéma Royal de Saint-Joseph est abrogé.

Article 2.- Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 3.- Monsieur le Directeur général des services, monsieur le Receveur municipal, Monsieur le régisseur des recettes, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié conformément à la réglementation en vigueur. Copie sera transmise au représentant de l'État, au Receveur Municipal, et notifiée aux intéressés.

Fait à Saint-Joseph, le 19 JUIN 2018
Le Maire



Patrick LEBRETON

Affiché le : 28 JUIN 2018

Le Régisseur

Reçu à titre de notification

le : 28/06/2018

Nom-prénom : NOOANT Saïd

Signature



La Préposée

Reçu à titre de notification

le : 27/06/2018

Nom-prénom : LALLEMAND Martine

Signature

